



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# UNIVERSITE

*Compte rendu du :* **Jeudi 5 avril  
2018**

**DFCO**

## **1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS**

### **2 . BUDGETS PARTICIPATIFS :**

**\* Projets 2016/2017 : point d'étape**

**\* Projets 2018 : hiérarchisation et  
vote**

### **3 . INFORMATION DIVERSE :**

**\* Substitution de la collecte du verre en porte à porte par  
une collecte en points d'apport**

### COLLÈGE DES HABITANTS

#### PERSONNES RESSOURCES

- 1 Cindy BERNARDDOT
- 2 Agnès CHEVRIER
- 3 Francine DUPIN
- 4 Daniel NIEDERLANDER
- 5 Jacques VIGOUROUX

#### JEUNES

- 6 Pierre PLAMONT - **Excusé**

#### HABITANTS

- 7 Chantal ANDRIANOEL
- 8 Lilas BENARBIA - **Absente**
- 9 Marc BLONDET - **Excusé**
- 10 Maud BONVALOT-NOIROT - Coprésidente habitante titulaire
- 11 Jean-Pierre BOUHELIER
- 12 Isabelle BRUN
- 13 Béatrice BUDIN
- 14 Pierre-Yves CAREME - **Excusé**
- 15 Bernard DURAND - **Excusé**
- 16 Alexandre EMORINE
- 17 Zohra ESSANHI
- 18 Anne-Marie FERRERI - **Absente**
- 19 Bernard GAUTHEY
- 20 Thierry GUENEAU - **Excusé**
- 21 Janine HOURNE
- 22 Odile JOLY - **Absente**
- 23 David LOUIS
- Laurent MONNOT (démission 22/11/2017)
- 24 Bernadette OUTRE
- 25 Michel MORAND - **Absent**
- 26 Dominique ROBE
- 27 Séverine STERLE - **Absente**
- 28 Jacqueline VIELIX
- 29 Ardian ZEJNAJ - **Absent**
- 30 Xiao ZHANG - Coprésidente habitante suppléante

Tous les suppléants présents -e-s remplacent les titulaires absent-e-s et peuvent participer à la hiérarchisation des budgets participatifs.

### SUPLÉANTS

Bernadette OUTRE

- 1 Rémy COMBERNOUX - **Absent**
- 2 Marie-Hélène NOEL - **Absente**
- 3 Bertrand MAILLOT - **Absent**
- 4 Marie-Louise SAUVANET
- 5 Jean-Yves MOY
- Hanane HILALI (personne qualifiée)
- 6 Christian CHALUMEAU
- 7 Patricia TAVERNARI - **Absente**
- Claude VIELIX (Club Unesco de Dijon et ses environs)
- 8 Patrick FRANCOIS
- 9 François d'ARBAUMONT - **Absent**
- 10 Antoine LOSSON
- 11 Alexandre BASSON - **Absent**
- 12 Alain LE CUNFF - **Excusé**

### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Association Dijon Université Club Football - **Excusé**
- 2 Association Léo Lagrange Centre Est - **Excusé**
- 3 Office Municipal des Sports - **Absent**
- 4 Association Les Jardins et Vergers de la Chouette
- 5 Association des Habitants du Quartier Université de Dijon
- 6 Association des femmes thérapeutes du Congo à Dijon - **Absent**
- 7 Association La Bande aDhoc - **Excusé**
- 8 Club Unesco de Dijon et ses environs

### COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Benoît BORDAT - Coprésident élu titulaire
- 2 Lê-Chinh AVENA - Coprésidente élue suppléante
- 3 Joël MEKHANTAR
- 4 Stéphanie MODDE
- 5 Stéphane CHEVALIER

### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 Sébastien APPERT
- 2 Nathalie BARBOSA - **Absente**
- 3 Hélène DUREUX - **Absente**
- 4 Hanane HILALI - **Excusée**
- 5 Daniel LAMM

Le coprésident élu de la commission, **Benoît BORDAT**, remercie le DFCO pour son accueil et la visite de la nouvelle tribune, les membres ainsi que l'ensemble du public et laisse la parole à **Maud BONVALOT-NOIROT** qui procède alors à l'appel.

## I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

**Benoît BORDAT** rappelle que les réponses aux questions posées ne seront pas toutes apportées en séance mais pourront être données ultérieurement par courrier ou lors de la prochaine commission de quartier.

Selon **Denis GENTZBITTEL**, au niveau des facultés de médecine et pharmacie, des voitures stationnement sur la trame verte alors que celle-ci est réservée aux piétons et aux cyclistes. Elles abîment les pelouses avec leurs roues. Il rappelle que la trame verte part de l'hôpital François Mitterrand et descend jusqu'à l'Université. Les voitures passent une barrière, elles ont donc l'autorisation de l'université pour stationner et il estime que cela n'est pas normal. En effet, les habitants ont contribué financièrement à l'élaboration de cette trame verte. Pourquoi laisser des voitures stationner à cet endroit ?

**Un membre** répond que cet accès est nécessaire car il permet d'accéder à l'arrière de la faculté de médecine. Des barrières ont été mises en place. Elles ne s'ouvrent qu'avec une clé, distribuée avec parcimonie mais malheureusement reproduite à de nombreuses reprises. Les étudiants qui stationnent sur la trame verte ont pris l'habitude de suivre une voiture ayant l'autorisation d'entrer, de la coller et de passer les 2 barrières. Depuis 2 ans, l'université tente de contrer cette pratique mais elle n'a pas compétence pour verbaliser. Il ajoute que l'université est en train de mettre en place une démarche avec la Métropole pour interdire le stationnement sur cette zone et ainsi pouvoir faire intervenir la Police Municipale. De plus, changer la clé s'avère compliqué car il faudrait la redonner à tous les gens concernés : livreurs...

**Monsieur MICHEL** revient sur le stationnement qui, entre la rue de Mirande et le boulevard de Strasbourg, change tous les quinze jours. A chaque changement, des voitures se garent de chaque côté et empêchent la collecte des ordures ménagères. Des résidences étudiantes ont été construites mais les places de parking proposées coûtent 50 € par mois, les étudiants se garent donc dans la rue. Durant toute une semaine, rue Ponthus de Thyard, aucune collecte de ramassage des ordures n'a été faite. En outre, il ajoute que la police ne se déplace pas.

**Benoît BORDAT** répond qu'il est possible de le contacter et de lui donner les jours, l'heure...et il se chargera de prévenir la Police Municipale. Il rappelle que lors du dernier match du DFCO, il s'est déplacé et a fait enlever une quinzaine de voitures qui étaient sur des voies de pompier et a assisté à une trentaine de verbalisations. De plus, tous les appels de la Police Municipale sont enregistrés. Il reste présent pour les habitants et peut se déplacer. Il n'est pas tolérable de dire que la Police Municipale ne se déplace pas.

**Une habitante** fait part de la recrudescence de pigeons dans le quartier.

**Benoît BORDAT** abonde en ce sens. Il ajoute également qu'il y a une recrudescence de corbeaux dans le parc de la Colombière. Il était prévu un plan de tirs en, 2015/2016 (les corbeaux étant classés comme nuisibles) mais ce dernier n'a pas pu avoir lieu du fait des attentats. Cependant, un nouveau plan de tirs est prévu pour contrer cette surpopulation. La ville de Dijon communiquera sur ce point.

**Stéphanie MODDE** précise que des expérimentations sur les nids de pigeons sont actuellement en cours sur le territoire afin d'éviter leurs nidifications.

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Projets 2017 – point d'étape සහසහස

#### \* 3 boîtes à livres simples

**Benoît BORDAT** rappelle les grandes lignes de ce projet :

Les membres de la commission de quartier Université ont, dans le cadre des budgets participatifs 2017, décidé d'implanter trois boîtes à livres simples :

\* **1 à l'entrée du parc des Argentières.** Elle sera peinte par les élèves qui fréquentent le périscolaire de l'école des Petites Roches.

\* **1 à proximité du groupe scolaire Montmuzard.** Elle sera peinte par les élèves qui fréquentent l'extrascolaire de ce groupe scolaire.

\* **1 rue Angélique Ducoudray,** à proximité du Carrefour City. Cette boîte sera peinte à l'ocre bleu à Latitude 21 dans le cadre de deux ateliers participatifs : le lundi 9 avril puis le mercredi 11 avril à 18h00.

Ces ateliers permettront de découvrir la fabrication de la peinture à l'ocre et seront également l'occasion de se joindre aux membres de la commission de quartier centre-ville qui viendront peindre leurs trois boîtes à livres en ocre grise anthracite avant d'être installées le long des arrêts de tram : Darcy : Godrans et République. Les boîtes à livres sont fabriquées par l'Office National des Forêts (ONF) et seront posées au plus tard début mai 2018.

#### \* Installation de toilettes sèches dans le parc des Argentières et dans le parc municipal des Sports (Gaston Gérard)

Particulièrement fréquentés, ces deux parcs ont été équipés de toilettes sèches en janvier dernier. Ci-dessous, une photo du mobilier qui a été installé.



## \* 2 tables de pique-nique et un banc dans le parc des Argentières

Les travaux sont aujourd'hui terminés. Les deux tables de pique-nique ont été installées de part et d'autre du jardin ainsi qu'un banc le long du cheminement. Pour rappel, le banc et une des deux tables de pique-nique ont été mis à disposition gracieusement par le service des espaces verts. Ces aménagements seront inaugurés aux beaux jours.

**Agnès CHEVRIER** s'interroge sur l'installation des toilettes sèches à côté de la table de pique-nique.

**Benoît BORDAT** rappelle que l'emplacement des toilettes sèches a été retenu par les services compétents en fonction de l'ensoleillement notamment. En cas de nuisances, il pourra être envisagé de déplacer la table de pique-nique.

**Antoine LOSSON** revient sur la fermeture de ces toilettes. En effet, les portes ne ferment pas et dans le square du Creux d'enfer, la porte est systématiquement ouverte. Pourquoi le système de fermeture n'est-il pas fiable ?

**Benoît BORDAT** précise qu'elle ne se ferme pas automatiquement. Les usagers doivent fermer la porte en sortant.

## Projets 2018 : hiérarchisation et vote



BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2017 – Commission Université			
Nom	N°	Projets/Coût	Priorisation
Collectif BOUTEILLER Réponse des services	1	<p><b>Installation de 2 ou 3 tables de Ping Pong dans le parc Hyacinthe Vincent</b> Ce projet est réalisable sous réserve de la validation des emplacements. <b>Coût d'une table ping pong : 4 600 € TTC/unité</b></p> <p>Un habitant revient sur les nuisances que pourraient occasionner ces tables. De plus, les jeunes les descendent. Stéphanie MODDE rappelle que les tables de pique nique installées dans le parc ne sont pas abîmées et ajouter des tables de ping pong serait judicieux.</p>	14 voix pour
Marie PICHÉREAU  Réponse des services	2	<p><b>Toilettes dans les jardins d'enfants</b> Il faudrait mettre des toilettes dans les jardins pour enfants : celui du parc Gaston Gérard et le nouveau parc Hyacinthe Vincent. Nous sommes obligés actuellement d'aller derrière un arbre lorsque les enfants en ont besoin ! Il y a bien des toilettes vers le terrain de boules à proximité. Pourquoi est-ce qu'il n'y en a pas dans les jardins d'enfants ? Cela me semble une nécessité. Des toilettes sèches ont été installées dans le parc Gaston Gérard en début d'année. La mise en place de toilettes sèches est étudiée au cas par cas, un espace suffisamment dégagé et bien exposé au soleil doit être réservé dans le parc, cela nécessite également un entretien régulier par des agents ville de Dijon entraînant des frais de fonctionnement. Ce type de sanitaires est réservé dans des "zones champêtres".</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 16 000 €</b></p>	16 voix pour et 3 voix contre
Laurent FRICHET  Réponse des services	3	<p><b>Terrain de pétanque</b> En me promenant dans le quartier de l'Université, je vois souvent des joueurs de pétanque jouer sur le trottoir ou dans des endroits non adaptés pour pratiquer ce sport. Il existe bien sûr le boulo-drome à Dijon, mais peut-être pourrait on créer quelques aires de jeux pour jouer aux boules dans le quartier université. Ce projet est réalisable sous réserve de la validation du(des) site(s) <b>Coût : 6 000€ TTC pour un terrain de 15mx3m</b> Un membre rappelle qu'il existe déjà un boulo-drome dans le quartier.</p>	9 voix pour et 10 voix contre
David LOUIS  Réponse des services	4	<p><b>Fleurissement allée Montmuzard</b> Fleurissement sur la totalité de la longueur de l'allée sous les arbres rue de Montmuzard côté Latitude 21 et côté place de stationnement avec petites barrières basses 5 à 10 cm maximum. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur" (<a href="https://teleservices.dijon.fr/mature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx">https://teleservices.dijon.fr/mature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx</a>) permet la plantation et l'entretien par les habitants de petites zones à végétaliser. Le Jardin des sciences peut accompagner un groupe d'habitants motivés pour végétaliser de manière collective une rue. Stéphanie MODDE explique que ce projet devra être mené en lien avec le service des Espaces verts et du Jardin des Sciences. En outre, elle rappelle que des habitants devront s'investir et s'engager à s'occuper des plantations. Elle conseille cependant d'attendre octobre 2018 afin que les travaux soient terminés dans le quartier et que l'ensemble de la zone soit rétrocedé à la ville de Dijon. Il est cependant possible de mettre, d'ores et déjà, un groupe de travail en place afin de présenter ce projet l'année prochaine. David LOUIS précise que son projet a pour objectif d'empêcher le stationnement aux abords de l'école.</p>	
Janine HOURNE  Réponse des services	5	<p><b>Création d'une fresque murale au jardin situé rue Ernest Lory</b> Un aménagement espaces verts a été fait en 2017 au coin de la rue Ernest Lory et du Boulevard de l'Université. Il est proposé à présent de réaliser une fresque murale sur le mur longeant ce jardin afin d'éviter la laideur des tags successifs. Les modalités de sa réalisation (associer les jeunes du quartier, appel aux talents locaux ...) seront à discuter dans le cadre de la commission de quartier Université. Ce projet est réalisable sous réserve de validation du projet final par le Service Bâtiment. Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque et devra tenir compte : - de la préparation du support avant réalisation de la fresque - de la réalisation de la fresque</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 10 000 €</b></p> <p>Stéphanie MODDE propose que cette fresque soit réalisée avec les jeunes du quartier. Maud BONVALOT-NOIROT abonde en ce sens. Le service Démocratie Locale rappelle que cela est possible mais néanmoins sous la houlette d'un artiste. Laurent MONNOT propose de travailler ce projet en groupe de travail.</p>	14 voix pour et 5 voix contre

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2017 – Commission Université

Nom	N°	Projets/Coût	Priorisation
Jean-Paul VANNEQUE  Réponse des services	6	<p><b>Relaxation en haut du boulevard Voltaire (Grand Séminaire)</b> Installer des bancs, des chaises le long du grand séminaire. Ce projet est réalisable. Seuls des bancs pourront être installés car il n'est pas possible d'implanter des chaises longues installées sur les trottoirs.</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 800 euros/unité – emplacement précis à faire valider</b></p>	0 voix pour
Laurent MONNOT  Réponse des services	7	<p><b>Renouvellement de la cabane à outils du jardin des Argentières</b> La ville de Dijon devant démonter la cabane en bois du jardin partagé des Argentières pour des raisons de sécurité, une nouvelle cabane est nécessaire pour le stockage des outils et de la brouette partagée. Surface nécessaire comprise entre 5 et 10 m<sup>2</sup>. Avec toiture à un seul pan pour avoir un chéneau et un bac de récupération d'eau de pluie (à prévoir dans le projet). Le jardin dispose de 40 parcelles, dont 2 utilisées par l'école des Petites Roches. Les bancs et patères sont conservés pour les enfants lors de leur visite, tout comme il est nécessaire de pouvoir disposer d'un kiosque pour qu'ils puissent s'abriter du soleil lors de leur venue.</p> <p style="color: red;">Ce projet est réalisable. Pour une cabane de rangement de 2mx5m, le budget est estimé à 7 000€ TTC – dépose assurée par les services</p> <p style="color: blue;">Laurent MONNOT explique que la cabane est en mauvais état et que la ville souhaite la démonter. Il est cependant surpris par le prix de celle-ci. Benoît BORDAT rappelle qu'elle doit durer 20 ans. Agnès CHEVRIER demande si, avec ce budget, la cabane sera refaite à l'identique, c'est-à-dire, avec un coin pour s'abriter... Stéphanie MODDE rappelle qu'il est toujours prévu d'installer le kiosque du RAM d'Alembert dans le jardin des Argentières.</p>	23 voix pour
Isabelle DUBUIS  Réponse des services	8	<p><b>Composteurs</b> Afin d'améliorer la qualité et de diminuer la quantité de nos déchets, je propose d'installer des poubelles pour déposer le compost recueilli dans nos logements, particulièrement lorsque nous n'avons pas de jardin pour l'utiliser. Il pourra ainsi être valorisé en fertilisant pour les parcs et jardins de la ville. Il existe un site de compostage de quartier dans le quartier Université au 28 rue le Jolivet avec l'AVUM en structure support. D'autres sites peuvent voir le jour mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir environ 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts pour installer la placette de compostage</li> <li>- Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...),</li> <li>- Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants),</li> <li>- Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 300 euros</b></p> <p style="color: blue;">Stéphanie MODDE rappelle qu'il faut 4 ou 5 habitants motivés pour faire la formation de maîtres composteurs. Ce projet peut être réalisé à n'importe quelle période de l'année. Laurent MONNOT abonde en ce sens en rappelant la gestion de celui qui est dans le jardin des Argentières Evelyne CONON est la seule référente du site rue le Jolivet puisque l'autre personne s'est désistée. Elle lance un appel et souligne que l'AVUM et Léo Lagrange, s'investissent énormément en tant que structure porteuse..</p>	18 voix pour
Michel MORAND  Réponse des services	9	<p><b>Radar pédagogique</b> En bas de la rue de Mirande, modifier le radar pédagogique : mettre un radar qui indique la vitesse réelle du véhicule. Celui qui est en place rappelle la limitation ce qui n'est pas assez dissuasif. En bas de la descente de la rue de Mirande, les véhicules ont tendance à dépasser la limitation : nombreux incidents.</p> <p style="color: red;">Il est possible de remplacer le radar de vitesse actuel clignotant au-dessus de 50 km/h par un radar dit pédagogique précisant la vitesse des véhicules.</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 2 500 euros</b></p>	

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2017 – Commission Université

Nom	N°	Projets/Coût	Priorisation
<p><b>Natacha BARBEROUSSE</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	10	<p><b>Aménagement d'un accès à la piste cyclable du boulevard de Strasbourg depuis la rue Jules Violle</b>                      Sur le modèle de l'aménagement qui a été réalisé en face du boulevard de la Défense, plus haut dans le Boulevard de Strasbourg, serait-il possible de réaliser un bateau sur le trottoir gauche du boulevard de Strasbourg pour permettre ainsi aux cyclistes en provenance de la rue Jules Violle de rejoindre directement à ce niveau la piste cyclable ? En l'état actuel, la piste cyclable ne devient accessible que sous la voie de chemin de fer, à un carrefour assez dangereux.</p> <p style="color: red;">La possibilité de réaliser un surbaissement du trottoir boulevard de Strasbourg sera étudié. Cette disposition permettrait effectivement aux cyclistes arrivant de la rue Jules Violle d'accéder plus facilement à la piste cyclable du boulevard.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 1 000 €</p> <p style="color: green;">Benoît BORDAT propose de retirer les projets 9 et 10 de la hiérarchisation des budgets participatifs et de demander à Dijon Métropole de les prendre en charge.                      Les membres de la commission de quartier sont d'accord avec cette proposition.                      Laurent MONNOT rappelle que certains radars pédagogiques enregistrent les vitesses ce qui permet de mettre en évidence les créneaux horaires durant lesquels les plus grosses infractions ont lieu mais aussi d'avoir une idée de la vitesse moyenne.</p>	
<p><b>Denis GENTZBITTEL Association H2MU</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	11	<p><b>Mesures des ondes dans le quartier</b>                      Permettre aux habitants de connaître les ondes auxquelles ils sont exposés.                      Comme certaines métropoles, des mesures d'ondes pourraient être réalisées à chaque point du quartier pour être mises à la connaissance des habitants à l'aide d'une application indiquant la nature des ondes et leurs volumes.                      Le citoyen est soucieux de la qualité de son environnement, ce dispositif lui serait précieux.                      Pour son déploiement et son suivi, un observatoire serait créé. Il aurait pour missions : garantir la conformité du projet dans son usage: s'assurer de la diffusion de l'information. Il serait composé d'élus, experts, de représentants du quartier (associations et de commission de quartier), d'usagers                      L'association de quartier H2MU pourrait contribuer à la définition du dispositif et à sa mise en place. Il serait expérimenté dans le quartier Université pour être étendu au reste de la ville.</p> <p style="color: red;">Ce projet est intéressant et dans l'air du temps, notamment avec les développements en cours ou ceux prévus dans le cadre « ON Dijon » : Wifi urbain, objets connectés, arrivée de la 5G, etc...</p> <p style="color: red;">Le projet semble faisable avec l'idée de dépasser la seule mesure des ondes électromagnétiques pour traiter de la qualité de l'air et de la pollution en général, par exemple en utilisant des objets connectés. Pour quelques centaines d'euros, ces objets qui sont autonomes, mobiles et faciles à installer, remontent automatiquement sur Internet leurs mesures de la qualité de l'air lesquelles sont alors potentiellement très aisées à diffuser en temps réel sur le Web.</p> <p style="color: red;">A noter aussi « ElectroSmart », une application (gratuite mais pour Android seulement) qui permet au smartphone de capter et visualiser la pollution électromagnétique autour de lui.                      Et des applications plus globales qui donnent l'état de la pollution dans les villes du monde, dont Dijon : « Plume Air Report » ou « AirVisual » par exemple...</p> <p style="color: red;">Si ce projet est retenu, il conviendra d'organiser un groupe de travail en lien avec les services Système d'informations et Ecologie Urbaine.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 5 000 €</p> <p style="color: blue;">Denis GENTZBITTEL souligne que ce projet sera piloté par Bernard DURAND. Le quartier pourrait servir d'expérimentateur et ensuite le projet pourrait s'étendre à d'autres quartiers                      Joël MEKHANTAR répond que des expérimentations sont déjà effectuées à l'échelle de la Métropole et dans le cadre de la ville intelligente. Ponctuellement, la ville a dû réagir face à l'installation d'antennes, notamment à proximité d'une école par exemple. Sur la faisabilité, la mise en pratique, ce projet nécessitera l'accompagnement de professionnels. L'idée de présenter les différentes applications qui existent aux autres membres des autres commissions de quartier est intéressante. Aborder cette thématique permettra aussi de balayer des aprioris pas forcément justifiés                      Stéphanie MODDE précise qu'il est important de remettre cette problématique des ondes dans le PLUI-HD. Elle ajoute que la ville travaille avec des opérateurs dans le cadre de la ville intelligente. L'idée est de mettre des capteurs sur les îlots de chaleurs, mais aussi pour mesurer la pollution de l'air...Elle rappelle qu'il existe une cartographie des ondes consultable sur internet.                      Denis GENTZBITTEL souhaiterait s'appuyer sur le modèle de la ville de Strasbourg qui permet une information citoyenne.</p>	<p style="font-weight: bold;">7 voix pour et 17 voix contre</p>



BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Élise BARTELEMY	12	<p><b>Compost collectif</b></p> <p>La ville pourrait installer des composteurs à la disposition des citoyens, ce qui permet aux habitants de contribuer aux efforts collectifs en matière d'environnement. Le compost pourrait ensuite être réutilisé par les citoyens et/ou par la ville. Chaque composteur permettrait de recueillir et de valoriser les matières résiduelles organiques de 15 à 30 personnes.</p> <p>Il existe aujourd'hui plusieurs sites de compostage de quartier sur Dijon : Square Gaston Roupnel (rue de Tivoli), Parc Clémenceau (rue Jean de Cirey), Espace Baudelaire (Avenue Charles Baudelaire), AVUM (28 rue le Jolivet), centre social Bourroches (71 bis rue de la Corvée), jardin de L'Arquebuse (1 avenue Albert Premier) et l'Eco-quartier Heudelet (allée Chevalier de la barre).</p> <p>Prochainement 2 sites vont voir le jour au square de Loisy (rue Buffon) et au jardin des Apothicaires (derrière le musée de la vie Bourguignonne).</p> <p>D'autres sites peuvent voir le jour mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir environ 10m<sup>2</sup> d'espaces verts pour installer la placette de compostage,</li> <li>- Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...),</li> <li>- Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants),</li> <li>- Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 300 €</b></p>	0 voix pour
Stéphane DUPAS	13	<p><b>Liberté d'expression associatif</b></p> <p>La vie associative dijonnaise est très riche, et trop peu connue des habitants. Le projet consiste à réaliser des panneaux d'affichages pour les associations (uniquement elles) pour afficher leur prochain évènement (conférence, visite, fête...), mais aussi (très important), ce panneau sera une tribune d'expression et d'information. Les associations pourront publier sur 3-4 pages, par exemple, tout texte en relation avec leur activité, texte sous leur responsabilité.</p> <p>Ces panneaux visibles pour les piétons (trottoirs, parcs) seront alors une source d'information de la vie associative. Sur un même panneau s'expriment plusieurs associations. Reste à définir le temps que resteront les informations ("turn over"), comment seront gérés ces panneaux (mairie ou inter associations: charte à rédiger), une vitrine pour protéger les feuilles ou pas, ...</p> <p>Les feuilles seront fournies par les associations, la mairie n'a rien à imprimer.</p> <p>Ces panneaux ne seront pas éclairés (sobriété énergétique).</p> <p>Bien que ce projet soit réalisable, la collectivité essaye au maximum de libérer l'espace public. Aussi, si ce projet était retenu, il conviendra que les lieux d'implantation des panneaux soient validés par les services compétents de la municipalité.</p> <p>De la même manière, les questions liées à la gestion des informations affichées (quel type d'information, qui gère la mise en place et le retrait des informations,) de l'entretien et de la de propreté devront être étudiées en groupe de travail.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : Le coût (fourniture et pose comprises) s'élève à 1 600 € pour un panneau en simple face et à 1 800 € pour un panneau en double face.</b></p>	16 voix pour et 7 voix contre
André DUFFOUR	14	<p><b>Armoire à manger partagée</b></p> <p>Installation d'une armoire à manger partagée. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, poser les aliments non périssables que l'on n'utilise plus pour en faire profiter d'autres personnes. Pour info, voir les sites suivants : <a href="https://fr.ulule.com/armoire-partagee/">https://fr.ulule.com/armoire-partagee/</a> <a href="https://mrmondialisation.org/armoire-locale-partagee-pour-lutter-contre-la-precarite/">https://mrmondialisation.org/armoire-locale-partagee-pour-lutter-contre-la-precarite/</a></p> <p>Si ce projet est retenu, il conviendra d'apporter une vigilance toute particulière en raison des contraintes sanitaires existantes liées aux denrées alimentaires.</p> <p>Concernant les secteurs sauvegardés, ce projet devra être validé par l'Architecte des Bâtiments de France.</p> <p>Compte tenu de l'absence d'expérience significative, le chiffrage devra être affiné dans le cas où le projet serait retenu. De plus, une attention particulière devra être accordée en terme d'emplacement en raison des contraintes liées à l'accessibilité.</p> <p>Enfin, pour qu'un tel projet puisse vivre, il est nécessaire qu'il soit accompagné et porté par une structure porteuse, un commerçant ou un restaurateur par exemple afin que l'armoire à manger soit alimentée et que les denrées déposées soient vérifiées.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 2 000 €</b></p>	0 voix pour

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Evelyne AMIDIEU-GROS  Réponse des services	15	<p><b>Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du Lac Kir pour les nombreux promeneurs</b></p> <p>Travail avec le jardin de L'Arquebuse : élaborer une forme "d'étiquetage".</p> <p>Le projet est pertinent dans la dynamique de la valorisation des oiseaux présents sur le lac, ainsi que de la labellisation Ecojardin du site.</p> <p>A partir d'un listing des arbres présents, un travail d'identification des arbres à valoriser pourrait être entrepris avec le Jardin Des Sciences dans un cadre participatif, en élargissant la problématique aux différents arbres présentant un intérêt pour la biodiversité locale (par exemple les arbres ressources pour les pollinisateurs, les oiseaux, les arbres procurant un abri etc. ...)</p> <p>L'estimation du coût sera à affiner en fonction du support d'étiquetage.</p> <p><b>Coût : 3 000 €</b></p>	1 voix pour et 16 voix contre
Romuald OULION  Réponse des services	16	<p><b>La lumière qui vient des crottes de chien</b></p> <p>D'un côté, moins de crottes sur les trottoirs, de l'autre, de la lumière à pas cher...</p> <p>Concrètement, les propriétaires de chiens du quartier sont invités à déposer les crottes de leur animal par une trappe installée dans ce réverbère forcément pas comme les autres. Au cœur de ce dernier, les déjections sont transformées en énergie. Et la lumière scintille. Selon l'inventeur, dix sachets d'excréments suffisent pour produire de la lumière pendant deux heures. Les lampadaires à gaz sont moins nocifs vis-à-vis de l'environnement que les LED : ces derniers diffusent en effet une lumière bleue faisant fuir les chauves-souris. Contribuer à rendre la ville plus propre et le faire de façon durable et environnemental et ça existe déjà au Royaume Uni. Alors pourquoi pas à Dijon ?</p> <p>Ce projet innovant doit être approfondi car il vient s'ajouter aux équipements existants. De plus, sa commercialisation en France reste incertaine à ce jour. L'estimation financière est donc impossible à ce jour. S'il est retenu, ce projet pourrait éventuellement être expérimenté dans un quartier à partir du volontariat de propriétaires de chiens.</p> <p>Evelyne CONON propose d'implanter ce projet à proximité de la plateforme de compostage rue Le Jolivet</p>	7 voix pour

### Pour conclure :

I/

- Des groupes de travail seront mis en place pour les projets 4 et 5.
- Les projets 9 et 10 sont retirés de la hiérarchisation des projets de budgets participatifs. Il sera proposé à la ville de Dijon de les réaliser.

II/

26 personnes peuvent voter. 13 voix sont donc nécessaires pour retenir un projet.

Après un premier vote, les projets 7 et 8 remportent la majorité des voix et sont donc retenus.

Les membres décident de voter une deuxième fois pour les autres projets en prenant en compte les voix « contre » afin de poursuivre la hiérarchisation.

**Les projets retenus sont les suivants pour un budget de 39 700 €**

- Renouvellement de la cabane à outils du jardin des Argentières
- Composteurs dans le quartier
- Installation d'une table de ping pong nique dans le parc Hyacinthe Vincent
- Liberté d'expression associatif
- Toilette sèches parc Hyacinthe Vincent
- Fresque murale
- Création d'une fresque murale au jardin situé rue Ernest Lory

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
Laurent MONNOT	7	Renouvellement de la cabane à outils du jardin des Argentières	7000	23	7000
Isabelle DUBUIS	8	Composteurs	300	18	300
Collectif BOUTEILLER	1	Installation de 2 ou 3 tables de Ping Pong dans le parc Hyacinthe Vincent	4600	14	4600
Stéphane DUPAS	13	Liberté d'expression associatif	1800	16	1800
Marie PICHÉREAU	2	Toilettes dans les jardins d'enfants Hyacinthe Vincent	16000	16	16000
Romauld OULION	16	La lumière qui vient des crottes de chien	0	7	
Laurent FRICHET	3	Terrain de pétanque	6000	9	
Denis GENTZBITTEL	11	Mesures des ondes dans le quartier	5000	3	
Evelyne AMIDIEU-GROS	15	Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du Lac Kir	3000	1	
David LOUIS	4	Fleurissement allée Montmuzard	0	0	
Janine HOURNE	5	Création d'une fresque murale au jardin situé rue Ernest Lory	10000	14	10000
Jean-Paul VANNEQUE	6	Relaxation en haut du boulevard Voltaire	800	0	
Michel MORAND	9	Radars pédagogiques	2500	0	
Natacha BARBEROUSSE	10	Aménagement d'un accès à la piste cyclable du Bd de Strasbourg depuis la rue Jules Violle	1000	0	
Elise BARTELEMY	12	Compost collectif	300	0	
André DUFFOUR	14	Armoire à manger partagée	2000	0	
<b>TOTAL</b>			60300		39700

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU- Commission Université

Noms	N°	Projets
Dominique GAROU  <b>Réponse des services</b>	1	<p><b>Mise en place d'une boîte à livres dans le Parc des Argentières</b></p> <p>Ce projet est en cours, la boîte à livres sera installée prochainement.</p>
<b>Bernard DURAND</b>  <b>Réponse des services</b>	2	<p><b>Rucher pédagogique partagé</b></p> <p>A l'instar des jardins partagés, l'installation d'un rucher pédagogique : 2 ruches type Warré, et beaucoup de passion. Situation : petit terrain chemin des petites Roches.</p> <p>Il existe un programme global d'apiculture urbaine avec des apiculteurs partenaires, la répartition des ruches sur le territoire doit être étudiée avec soin et un budget de fonctionnement est à prévoir, ce qui n'est pas possible dans le cadre des budgets participatifs. Des associations dynamiques d'apiculteurs proposent des formations et disposent déjà de ruchers pédagogiques (les amis des abeilles par exemple)</p>
<b>Laurent FRICHET</b>  <b>Réponse des services</b>	3	<p><b>Parc des Argentières</b></p> <p>J'adore la nature et les espaces verts et mon idée est la suivante.</p> <p>Le service des espaces verts de la mairie ou autres professionnels viendraient de temps à autres nous expliquer comment tailler les arbres fruitiers, comment bien réussir les boutures, nous donner des conseils sur le jardinage, etc...J'ai pensé au parc des Argentières qui est équipé d'un jardin partagé désormais. Cela pourrait avoir lieu le samedi où beaucoup de personnes sont en repos.</p> <p>Ce type d'action nécessite un budget de fonctionnement et n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Néanmoins, dans le cadre de l'animation de la charte des jardins partagés de Dijon, le Jardin des sciences et ses partenaires proposent ce type d'activités pour les jardiniers du réseau, selon un planning annuel établi selon les besoins de formation des jardiniers.</p>
<b>David LOUIS</b>  <b>Réponse des services</b>	4	<p><b>Chicane Lyautey</b></p> <p>Sécurisation de la traversée pour l'école Montmuzard par une chicane empiétant sur la chaussée en amont et aval du passage piéton, élargir le passage piéton sur toute la partie de la chicane.</p> <p>Un projet de chicane ou une écluse est effectivement en cours de validation. Elle sera positionnée vraisemblablement au niveau de l'allée Guyot.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Université

Noms	N°	Projets
<b>Ilhame AZZEGGOUARH</b> <b>Sylvain ROQUES</b> <b>Kalathoumi OILI</b>  <b>Réponse des services</b>	1	<p><b>Ralentisseurs</b></p> <p>Le bas de la rue des Bégonias est très fréquenté par tous ceux qui évitent les grands axes (bd Mansart, bd de l'Université) à très vive allure ! Les voitures sont très nombreuses... Est-il possible de mettre en place des ralentisseurs ?</p> <p>Le boulevard de l'Université est long et en ligne droite. Bien souvent les gens roulent à vive allure de jour comme de nuit ! Il existe des îlots pour les passages piétons mais ça ne suffit pas à faire ralentir les voitures. Des ralentisseurs ne seraient pas un mal pour la sécurité et la tranquillité du quartier.</p> <p>Afin de limiter la vitesse de circulation des véhicules traversant la rue à toute allure, nous souhaiterions la mise en place d'un dispositif «ralentisseur». De plus, notre véhicule étant garé sur le côté droit de la rue, nous devons traverser la rue plusieurs fois dans la journée, et dans la plupart des cas, en compagnie de notre enfant. Dans la mesure où les véhicules utilisent cette rue afin d'éviter le feu du boulevard Mansart, il semble par conséquent primordial d'obliger ces automobilistes à ralentir leur allure lors de leur passage dans la rue des Bégonias.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais des comptages seront organisés afin de regarder finement la situation.</p> <p>S'agissant d'une voie du réseau structurant de la ville supportant une ligne de transport en commun, il apparaît difficile de réaliser des aménagements en tout point afin d'y apaiser la circulation. Par ailleurs, les ralentisseurs de type coussins berlinois ne peuvent être mis en œuvre compte tenu de la déclivité de la voie et de la circulation qui dépasse 6000 voitures par sens. Des passages piétons, au nombre de 8, tous sécurisés par des îlots refuges, permettent de traverser dans de bonnes conditions. Comme partout, la prudence est le meilleur gage de sécurité. Dans le sens descendant du boulevard, un panneau clignotant rappelle que la vitesse est limitée à 50 km/h.</p>
<b>Paul MORIZOT</b>  <b>Réponse des services</b>	2	<p><b>Un boulevard nouveau</b></p> <p>Les boulevards Mansart et Gabriel auraient réellement besoin d'un réaménagement afin de correspondre à la ville moderne, étudiante et qui se veut plus écologique de DIJON. Ils ne possèdent pas de pistes cyclables dignes de ce nom et pourtant leur largeur pourrait laisser imaginer de multiples aménagements les rendant bien plus agréables et praticables notamment pour les cyclistes. L'idée pourrait être poussée plus loin encore car un bon lifting semble plus que nécessaire.</p> <p>Ce projet sort du cadre des projets de budgets participatifs. Cependant, il sera transmis au service concerné.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Université

<p><b>Laurent FRICHET</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>3</b></p>	<p><b>Divia mobilité</b>  la rue de Mirande ne possède pas de station de vélos (ex velodi) et il faut aller jusqu'à l'hôpital pour y avoir accès. Le square du creux d'Enfer pourrait très bien accueillir une station (ou à un autre endroit de la rue de Mirande), rue très fréquentée par les étudiants.</p> <p style="color: red;">Le service Velodi n'est pour l'instant pas prévu d'être étendu et pour qu'il le soit, les stations doivent être déployées tous les 400 mètres environ, ce qui n'est financièrement pas acceptable aujourd'hui. De plus, les stations éloignées sont aujourd'hui celles qui fonctionnent le moins bien, il n'est donc pas cherché à en rajouter sans un plan global de déploiement. Pour les étudiants, il peuvent s'orienter vers DiviaVélo pour de la location longue durée de vélo.</p>
<p><b>Denis GENTZBITTEL Association H2MU</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Un marché bio - Le 1er marché de Dijon et sa Métropole, en circuit court avec des producteurs/transformateurs locaux</b>  Il répond à une demande des habitants de consommer des produits locaux de qualité.  Le marché se tiendrait sur la place du Maréchal RUFFEY côté ouest, à l'angle des boulevards Trimolet et Strasbourg - idéalement placé : station de tram « Parc des Sports », arrêt de 3 lignes de bus, d'un arrêt de lignes Transco, croisement de 2 axes de circulation, hôpital F. Mitterrand, l'université. Ce marché aurait lieu le vendredi entre 16h et 19h30 avec une quinzaine de commerces pour une clientèle potentielle de plusieurs centaines de personnes  Ce projet s'intègre dans des projets portés par Dijon concernant des producteurs/transformateurs en agrobio de la Métropole et des communes avoisinantes.  Les habitants de DIJON Métropole en bénéficieraient aussi. Il serait un lieu de renforcement de la mixité sociale</p> <p style="color: red;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.  La création d'un marché bio nécessite de trouver des producteurs intéressés ainsi qu'une étude approfondie du site pour que les conditions d'accueil pour les exposants soient réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site sécurisé par des bancs et bornes (contraintes Vigipirate)</li> <li>- Parking aérien facilité, parking sous-terrain proche</li> <li>- Place suffisante pour accueillir les exposants</li> <li>- Accès facile pour les exposants (arrivée, déballage, vente, emballage, départ)</li> <li>- Commerces à proximité ouverts les jours de marché</li> <li>- Connexions électriques</li> </ul> <p style="color: red;">La ville de Dijon, a conventionné avec la chambre de l'agriculture qui est en train de réaliser un état des lieux des circuits courts et bio existants. L'objectif est de clarifier les offres présentes sur la métropole (AMAP, Locavor, Ruche qui dit oui, drive fermier, les commerces bio...). En effet, les circuits courts bio sont très nombreux sur le territoire, l'offre est riche mais manque de lisibilité. Un fois ce diagnostic réalisé, il sera possible d'avoir une vue d'ensemble de la répartition géographique ce qui permettra de lancer une communication globale sur l'existant avant d'envisager la création de nouveaux marchés ou autres. En parallèle, dans le cadre de l'animation dominicale du centre-ville de Dijon classé en Zone Touristique Internationale depuis 2017, la Fédération des Commerçants et Artisans du centre-ville de Dijon Shop In Dijon et Burgundy School of Business, avec le soutien de la chambre de l'agriculture organisent le premier marché touristique mensuel de centre-ville : Un Dimanche en Bourgogne, Place des Cordeliers.</p> <p style="color: red;">Sébastien APPERT rappelle que, dans le quartier, il existe déjà des possibilités pour récupérer des légumes bio et pas chers : une AMAP, un groupement de maraîchers et le Pré Vert.</p>
<p><b>Xiao ZHANG</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>La descente des trottoirs et écharpes fluorescentes pour les élèves de primaires</b>  1ère idée : La descente des trottoirs  J'ai trouvé que dans plusieurs quartiers, les trottoirs sont trop loin du bord de la chaussée, et quand il pleut, il neige, ça glisse, et j'ai déjà vu plusieurs fois, les âgés, les petits, même les adultes tomber, comme c'est tout de suite la chaussée, c'est très dangereux.</p> <p>2ème idée : un réflecteur autocollant pour les élèves de primaires qui vont à l'école et rentrent chez eux seuls.  En hiver, la nuit tombe très tôt, la vision des chauffeurs est difficile, et j'espère qu'il sera possible d'offrir quelque chose de fluorescent (par ex, les écharpes avec les bandes fluorescentes) pour les enfants. Si vous voulez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter, je pourrais vous montrer les photos et mes idées plus détaillées.</p> <p style="color: red;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
<p><b>Daniel WAXIN</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Stationnement facilité pour les riverains</b>  Je propose un stationnement payant dans les rues Nicolas Bornier, des Molidors et Bégonias avec disque gratuit pour les résidents. Ceci faisant suite à une pétition de 60 signatures déposée en mairie en 2015.</p> <p style="color: red;">Une réflexion est toujours menée sur ce sujet car les difficultés demeurent. Toutefois l'enquête menée fin 2016 dans 19 rues du quartier auprès des riverains montre qu'ils sont très majoritairement défavorables au stationnement payant malgré l'intérêt du dispositif avec tarif résident très préférentiel.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Université

<p><b>Yvette DA SILVA</b> <b>Sonia GENTY</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>7</b></p>	<p><b>Ralentisseur et passages piétons</b> Mettre des ralentisseurs rue de Mirande et avenue de Strasbourg avec plus ou moins d'îlots pour pouvoir traverser la rue plus facilement. Les voitures roulant souvent vite, le transit est important. Mettre des passages piétons à proximité des arrêts de bus, par exemple l'arrêt Boulanger, les passages piétons sont placés aux 2 feux tricolores, un peu loin. S'agissant d'une voie du réseau structurant de la ville supportant une ligne de transport en commun, il apparaît difficile de réaliser des aménagements en tout point afin d'y apaiser la circulation. Par ailleurs, les ralentisseurs de type coussins berlinois ne peuvent être mis en œuvre compte tenu de la déclivité de la voie et de la circulation qui dépasse 6000 voitures par sens. Des passages piétons, tous sécurisés par des îlots refuges, permettent de traverser dans de bonnes conditions. Comme partout, la prudence est le meilleur gage de sécurité. Dans le sens descendant de ces voies, un panneau clignotant rappelle que la vitesse est limitée à 50 km/h. Les services de police seront sollicités afin qu'une surveillance soit exercée.</p>
<p><b>Juliette MESUREUR</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>8</b></p>	<p><b>Un accès au campus praticable</b> Et pourquoi ne bétonnerait-on pas les quelques trottoirs bordant les facs ? De Champmaillot à la fac de médecine ou bien le long de cette rue Mirande tant empruntée par les écoliers dans un sens et étudiants dans l'autre. Cela encouragerait des gens à être plus écolo en venant à pied ! Par temps de pluie, les quelques graviers se mêlent à la boue et aux feuilles, j'y ai personnellement laissé quelques paires de chaussures. Marcher, c'est bon pour la santé et la planète, il faut l'encourager ! Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. De plus, la généralisation de bitume sur les trottoirs conduirait à étancher les surfaces et à renvoyer l'intégralité des eaux de ruissellement dans le réseau d'assainissement. Ceci pourrait conduire à saturer les canalisations avec comme conséquence des risques d'inondation.</p>
<p><b>Marie BERTIN</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>9</b></p>	<p><b>Sel de l'U</b> Avec quelques voisins, nous envisageons de créer un système d'échange local, dit SEL, qui est un moyen d'échange de produits ou de services au sein d'un groupe constitué en association. En devenant membre de l'association, on peut accéder à son site Internet et connaître les participants, leurs noms et coordonnées, les demandes et les offres. Les échanges se font sans argent. Les services sont amateurs et non professionnels : prêt de matériel, aide pour un petit déménagement, prêt occasionnel d'une chambre... Celui qui reçoit ne rend pas forcément à celui qui lui a donné. Tout service est égal ! Dans un esprit de fraternité et de convivialité, un SEL permet de mettre en commun des projets, lutter contre la solitude, apprendre la vie de son quartier tout en se facilitant la vie. Une subvention de 2000 € nous permettrait l'aménagement d'un site Internet et la création de quelques moyens de communication. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Néanmoins dès que l'association sera créée, une information pourra être donnée dans le cadre des commissions de quartier.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS –Déjà prévu

Nom	N°	Projets
<p><b>Andréa CAPPEZZA</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p><b>1</b></p>	<p><b>Covoiturage</b> Des espaces de covoiturage, des points de RDV pour se rencontrer et prendre ou se faire prendre en charge. Des endroits faciles à trouver et où attendre en étant à l'abri. Des abri-bus avec signalétique covoiturage et espace de stationnement... Et pourquoi, en plus, ne pas prévoir une signalétique depuis les principaux accès à Dijon ... C'est l'objet même du service Divia Pouce mis en place sur Magny-sur-Tille, Corcelles-les-Monts et Flavignerot. Dijon Métropole a pour objectif de l'étendre en mettant en place une application mobile pour cela. Pour les aires de co-voiturage plus conséquentes, ce travail est réalisé dans le cadre du PLUHD avec une planification 2020-2030 des besoins.</p>

**BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs**

Nom	N°	Projetsf
<p><b>Alicia BOUDOU</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>1</p>	<p><b>Intermodalité des transports</b></p> <p>Il serait particulièrement intéressant d'autoriser les vélos dans le tramway. L'objectif est de favoriser l'intermodalité des transports et rendre accessible le tram aux quartiers non desservis tout en promouvant l'aspect "santé" du vélo. Par exemple, pouvoir aller à Valmy en tram et redescendre en vélo. Les exemples sont multiples...</p> <p>Afin de limiter l'encombrement dans les trams, il pourrait être envisagé d'autoriser les vélos, hors heures de pointe, uniquement dans le dernier wagon (par exemple) mais de ne pas le réserver exclusivement aux vélos. Il serait juste "bike friendly" en quelque sorte. D'autres villes le font, Grenoble par exemple (vélos autorisés dans tout le tram tôt le matin et en soirée).</p> <p>Cette question a longtemps été étudiée au lancement du tram, à l'occasion de l'élaboration du "règlement d'usage". Le choix de ne pas autoriser les vélos dans les trams s'argumente ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en terme de sécurité, un vélo est un objet dangereux voir mortel en cas de freinage d'urgence. Il a été jugé préférable d'éviter tout risque, même si effectivement certaines villes (au tram plus ancien) l'autorisent.</li> <li>- il est difficile d'établir une heure de pointe/heure creuse sur les trams dijonnais. Aussi il est difficile d'établir des créneaux horaires lisibles pour les clients et réguliers. Les heures de pointe de T1 et T2 ne sont pas les mêmes. Par exemple, T1 le dimanche soir est en en heure de pointe, mais pas T2 etc...</li> <li>- Dijon métropole cherche tout de même à favoriser l'intermodalité vélo + tram, c'est pourquoi des Diviavélopark ont été installés le long du tram. Cela permet par exemple de venir en T2 jusqu'à la station EUROPE, de prendre son vélo dans le park sécurisé à proximité de la station et de poursuivre son trajet à vélo si l'on travaille au parc technologique éloigné du réseau Divia. Si l'on habite le sud de Chenôve ou Marsannay, il est possible de venir en vélo jusqu'à T2, d'y laisser son vélo au park sécurisé à proximité de CHENOVE CENTRE et de poursuivre en tram. Aujourd'hui 10 Diviavélopark existent, et un 11ème sera ouvert à la station MONGE (dans le parking en construction).</li> </ul>
<p><b>colas DESCHENES</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>2</p>	<p><b>Dijon bike park</b></p> <p>Les parcs à vélos offrent des loisirs adaptés aux familles. Le besoin de zones d'équitation sécuritaires, durables et progressistes augmente avec la popularité du vélo. Avec plus de 2,8 millions de personnes qui font du vélo, il y a un grand besoin pour chaque communauté d'avoir un espace pour profiter des possibilités de faire du vélo.</p> <p>Les avantages pour la santé des bicyclettes sont largement répandus et bien documentés. De la lutte contre l'obésité et le désordre de la nature au renforcement des liens des amis et de la famille, le vélo a le pouvoir de transformer les communautés. Les parcs à vélos et les pistes cyclables peuvent être intégrés aux systèmes de parcs existants, aux réseaux de sentiers, aux communautés planifiées, placés à côté des étincelles de patin ou utilisés pour réaménager les terrains vacants.</p> <p>Ce projet est intéressant et novateur sur Dijon mais son estimation financière est au-delà du budget alloué aux commissions de quartier.</p> <p>De plus, ce type d'équipement semble être davantage réalisé en pleine nature et axé sur le VTT d'où la difficulté de l'intégrer dans un projet de quartier.</p>
<p><b>Eric COURVILLE</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>3</p>	<p><b>Le manque de places de parking ne doit pas autoriser l'anarchie</b></p> <p>La volonté flagrante et volontaire de la ville à laisser s'installer l'anarchie sur les trottoirs, notamment tout autour du CHU, participe passablement à entretenir un climat détestable, libertaire voire hostile.</p> <p>Personne ne peut nier ce laxisme insupportable et la nouvelle image d'Epinal, pardon de Dijon où la voiture est roi sur tout chemin piétonnier.</p> <p>La volonté de « ville sans voiture » ne doit pas faire l'économie de son idéal en laissant s'instituer une anarchie comme avec d'une vision lacunaire et présomptueuse.</p> <p>L'idée est donc d'aller jusqu'au bout du processus citoyen comme écologique et faire respecter les codes et interdits ou alors revoir cet avènement avec plus de recul et discernement.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Pour information, une étude très détaillée des zones "en tension" en matière de stationnement a été réalisée. Pour le secteur du CHU des projets de réglementation et de construction de parking sont en cours d'étude.</p>

**BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs**

Nom	N°	Projetsf
Oliver BERTAT	4	<p><b>Poubelle écoresponsable</b>                      Donnons aux gens la possibilité d'être écoresponsables. Plusieurs matériaux qui sont mis dans les poubelles peuvent être recyclés. Les poubelles actuelles ne donnent pas la possibilité aux gens de faire les gestes simples en ville, c'est à dire trier. Les modèles de poubelles allemandes sont exemplaires, mais en France on parle d'écoresponsabilité sans agir vraiment. Pour commencer, les mégots et bouchons plastique doivent être recyclés. Il suffirait d'ajouter à chaque poubelle existante deux tubes, l'un pour récolter les mégots (et il ferait office de cendrier) et l'autre pour les bouchons plastique. Des associations pourraient se charger de ramasser les contenus de ces deux mini-poubelles. Il ne faut pas privilégier une asso par rapport à une autre et diviser équitablement les secteurs de ramassage.</p> <p>La Ville de Dijon ne prévoit pas d'installer dans les lieux publics, des poubelles permettant un tri des déchets. En effet, des équipements de ce type ont déjà été installés dans le passé (parc Darcy, parc Hyacinthe Vincent) mais ces poubelles ont été retirées depuis car l'expérience montre que le tri est rarement bien fait voire fait du tout.</p> <p>Quant à l'installation de cendriers ou de poubelles/cendriers, la politique de la Ville, aujourd'hui, consiste à ne pas installer de cendrier pour ne pas ajouter du mobilier supplémentaire sur les trottoirs. En effet, la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons et une meilleure accessibilité. De plus, le service de la propreté émet des réserves sur un éventuel gain de propreté. En effet, si l'usager est respectueux, fumeur ou non, quand il a des déchets, il ne les jettera pas au sol. A Dijon, 1840 corbeilles sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement en utilisant nos corbeilles. Malgré cela, les cantonniers et balayeurs ramassent quotidiennement de nombreux déchets. Certaines villes ont installé des dispositifs pour recueillir les chewing-gums (panneaux ludiques où l'usager met son chewing-gum sur une feuille qui représente une cible, un jeu...). Là encore, malgré ces dispositifs, ces villes n'ont pas constaté d'amélioration flagrante sur le nombre de chewing-gums collés au sol.</p>
Réponse des services		
Oliver BERTAT	5	<p><b>Le huitième Art à l'honneur</b>                      Exposition permanente de photographies : Sur un(des) écran(s) numérique, par exemple disposé passage du logis du Roy, diffusion de photographies tous thèmes confondus, pour ne pas concurrencer "Dijon vu par" mais permettre à tou-te-s, sans limite d'âge, d'exposer temporairement quelques photos à la vue de tou-te-s. Diffuser les photos en boucle, en diaporama. Un règlement notifierait les photos à ne pas proposer (rien d'illégal). Une même personne ne pourrait proposer pas plus de deux ou trois photos en même temps, uploadée et validée en ligne par un modérateur</p> <p>Ce projet est réalisable mais ne relève pas des budgets participatifs. Si les habitants sont intéressés, un groupe de travail pourra être mis en place afin de définir les modalités de fonctionnement avec les services municipaux.</p>
Réponse des services		
Sonia GENTY	6	<p><b>Respect des piétons, passages piétons</b>                      Les automobilistes respectent rarement les priorités piétons, le risque est réel. Ne serait-il pas opportun de budgétiser une campagne de sensibilisation pour les automobilistes, afin qu'ils prennent enfin conscience que le piéton, sur un passage protégé est PRIORITAIRE, malgré l'absence de carrosserie ?</p> <p>Dans le cadre d'une démarche active pour que les automobilistes laissent la voiture à l'extérieur du centre-ville (parkings-relais, rotations des stationnements en surface, piétonisation de la majeure partie du centre ville...), il serait cohérent d'aider les piétons à prendre leur place.</p> <p>Des exemples: un message choc par affichage, spots pendant les matchs du DFCO et dans les cinémas, caméras aux passages piétons, rappel des règles de priorité par la police présente à des points stratégiques dans la ville, mise en place d'amende dissuasive et communication à ce sujet.</p> <p>Ce projet est hors dispositif.</p>
Réponse des services		
Andréa CAPEZZA	7	<p><b>Animation place Wilson</b>                      Le kiosque de la place Wilson est souvent inutile, pourquoi ne pas proposer des concerts libres les weekends, un peu de flonflon, un peu de rap, un peu de rock, un peu d'accordéon et tout ce qui peut faire danser ... faisons vivre le kiosque de la place Wilson.</p> <p>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Il sera transmis au service de la Culture pour information.</p>
Réponse des services		
Andréa CAPEZZA	8	<p><b>Agenda</b>                      Vu que l'époque est à la transparence et que nos élus le sont par nous et pour nous, il serait bon qu'ils nous disent ce qu'ils font pour nous. Pour ce faire ils pourraient afficher leurs agendas en toutes transparences, qu'ils voient et pourquoi, je sais que certains ont peur et qu'ils pensent que certaines choses doivent rester secrète mais ils oublient qu'ils ont été élu et ils doivent des comptes à leurs électeurs, contrairement aux dictatures, aux royaumes et empires... bref faites nous part de ce que vous faites pour nous : donc je propose un agenda où l'on pourrait choisir l'élu, la date et le sujet du RDV et qu'on puisse aussi en avoir un compte rendu en historique, la démocratie par nous et pour nous</p> <p>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs.</p>
Réponse des services		



## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projetsf
<b>Aurélie BENOIT</b>	<b>9</b>	<p><b>Rencontres intergénérationnelles "Génération complices"</b></p> <p>Favoriser le lien intergénérationnel en proposant des rencontres conviviales entre les différentes générations. En lien avec les structures de quartier, mettre en place des ateliers co-animés par des jeunes et des seniors (animations, goûters, petits déjeuners...). Un accompagnement, du domicile au lieu d'animation, est proposé aux seniors en perte d'autonomie. Ce projet permet de faire rencontrer les différents publics, d'échanger sur la vie de quartier et d'impliquer les habitants, de faire connaître les activités et services proposés localement. C'est aussi l'occasion de faire évoluer le regard que porte notre société sur la jeunesse et la vieillesse, de lutter contre l'isolement relationnel, de mettre en lumière la solidarité intergénérationnelle et pour les professionnels du secteur de travailler en multi-partenariat. <a href="https://www.youtube.com/watch?v=sxgrHcmu2Ek">https://www.youtube.com/watch?v=sxgrHcmu2Ek</a></p> <p><i>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Pour information, plusieurs associations, à Dijon, développent ce type d'activités intergénérationnelles, Unis Cité, Binôme21 ainsi que les structures de quartier, centres sociaux et MJC. Chacun peut se rapprocher d'elles pour apporter sa participation.</i></p>
<b>Réponse des services</b>		
<b>Romuald OULION</b>	<b>10</b>	<p><b>Zone Cani-ludique par l'association La Grande Famille du Chien</b></p> <p>Entièrement sécurisée par une clôture, cette zone est composée de plusieurs espaces séparés : un espace où l'on peut éduquer/sociabiliser son chien/chiot, un espace destiné aux loisirs. Dijon et son agglomération représente environ 17000 chiens, et 1 seul espace leur était jusqu'ici consacré. Les propriétaires de chiens pourraient dès lors éduquer, sociabiliser, défouler, divertir leurs compagnons à 4 pattes sans danger, et sans être une « gêne » pour les autres citoyens.</p> <p>Ils pourraient également prendre conscience de l'intérêt collectif à éduquer son compagnon et rendre la ville plus propre si des zones comme celle-ci voyaient le jour dans chaque quartier...</p> <p><i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En effet, la Ville ne dispose pas d'un site clos qui puisse servir à ce type d'usage, aussi le coût d'aménagement d'un terrain non clos dépasse le budget alloué à la commission de quartier.</i></p>
<b>Réponse des services</b>		
<b>Jean-Noel ACH</b>	<b>11</b>	<p><b>Améliorer la qualité de la vie et investir dans la vie de la cité ne se fait pas uniquement par des réalisations matérielles</b></p> <p>Améliorer la qualité de la vie et investir dans la vie de la cité ne se fait pas uniquement par des réalisations matérielles. En effet l'environnement humain y participe beaucoup. C'est pourquoi je propose qu'à l'aide de ce budget, l'on aide des enfants dans leur scolarité, des parents, hélas, n'en ont pas toujours la possibilité. Un soutien scolaire, des cours pourraient être utiles. Certes des arbres, des feux rouges sont utiles, mais souvent dérisoires face à l'avenir de nos enfants. Les boîtes à livres c'est bien mais savoir lire est encore mieux.</p> <p><i>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs.</i></p> <p><i>Pour information, il existe des dispositifs de soutien scolaire dans les quartiers de Dijon animés par des associations notamment dans les structures de quartier.</i></p>
<b>Réponse des services</b>		

## III – INFORMATION DIVERSE

### Substitution de la collecte de verre en porte à porte par une collecte en points d'apport volontaires (PAV)



**Benoît BORDAT** remercie **Valérie MAZZELLA** (Service collecte, tri et prévention des déchets de Dijon métropole) qui expose les modifications liées à la collecte du verre sur les quartiers de Dijon. Un récapitulatif des emplacements vous sera transmis ultérieurement.

**Valérie MAZZELLA** indique que sur le site [trionsnosedechets-dijon.fr](http://trionsnosedechets-dijon.fr), dans la rubrique « où déposer mes déchets ? » tous les emplacements de Dijon Métropole, des bailleurs ainsi que tous les futurs emplacements sont répertoriés. Elle précise que cette présentation des différentes implantations dans le quartier n'est pas figée. En effet, le service se tient à la disposition des habitants afin de les améliorer si le besoin s'en fait sentir.

**Francine DUPIN** remarque que le hameau de Mirande a été oublié.

**Valérie MAZZELLA** prend note de cet oubli.

**Monsieur MICHEL** revient sur le boulevard de Strasbourg. Pourquoi n'y a-t-il pas de PAV dans ce boulevard alors que cela aurait été possible près de l'arrêt de bus, à l'angle de la rue Jeanne d'Arc ?

**Valérie MAZZELLA** répond que la circulation est trop dense à cet endroit pour y installer un PAV.

**Une habitante** demande pourquoi les PAV ne sont pas implantés dans les squares ?

**Valérie MAZZELLA** explique que les PAV doivent être faciles d'accès pour le camion de ramassage. De plus, les arbres seraient également une difficulté.

**Agnès CHEVRIER** revient sur l'implantation du PAV rue Jules Violle. Cet endroit est accidentogène du fait de l'arrêt de bus qui se trouve à proximité, de la densité de la circulation.

**Valérie MAZZELLA** rappelle que les emplacements ont également été validés par les chauffeurs qui ont l'habitude de conduire ces bennes à verre et qui circulent dans Dijon régulièrement.

**Un membre du public** souligne qu'il est dommage que les emplacements ne soient pas implantés à côté de lieux facilement accessibles en voiture.

**Valérie MAZZELLA** répond que l'objectif n'est pas forcément d'utiliser son véhicule pour déposer son verre dans les PAV. Elle précise que le service de Dijon Métropole œuvre pour implanter des PAV sur les parkings des magasins.

**Denis GENTZBITTEL** s'interroge sur différents points :

- Il rappelle que le verre est un matériel noble, écologique qui est appelé à se développer en volume dans les années à venir. Ces PAV sont-ils vraiment pertinents puisque les habitants auront de plus en plus de verre à déposer ?
- Les coûts ne vont pas forcément diminuer. En effet, les personnes vont se déplacer en voiture. Cela engendrera non seulement un coût financier supplémentaire par personne mais aussi de la pollution atmosphérique.
- Comment les personnes âgées vont-elles faire pour se rendre aux PAV ?
- Enfin, la pollution visuelle et sonore des PAV n'est certainement pas négligeable. Les riverains ont-ils été consultés en amont ?

**Valérie MAZZELLA** répond que :

- Le verre est un des seuls matériaux recyclables à l'infini. Cependant, le verrier a précisé que le verre tel qu'il était ramassé actuellement n'était plus recyclable.
- Elle précise qu'il ne s'agit pas de multiplier les trajets pour déposer le verre mais plutôt de profiter d'une balade, d'un trajet professionnel ou de courses.
- Concernant les consignes, il est impossible de les mettre en place en France actuellement. Des associations locales ont été consultées, le conseil départemental, dans le cadre de son plan déchet, a également essayé mais cela ne fonctionne pas. En effet, les viticulteurs ne sont pas prêts à reprendre des bouteilles qui ne sortiraient pas directement de l'usine par exemple.

**Isabelle BRUN** explique que, dans le cadre de son travail de syndic de copropriété, le syndic incite les habitants d'une copropriété de Chenôve à déposer le verre dans les PAV. Les personnes continuent cependant de le mettre dans les poubelles grises, ce qui donne un surcroît de travail à l'entreprise qui ramasse les poubelles.

**Valérie MAZZELLA** demandera aux ambassadeurs du tri de s'y rendre afin de faire plus de pédagogie. En outre, elle ajoute que, suite à une étude réalisée sur cette commune, les tonnages ont certes baissé mais, en parallèle, ceux des communes environnantes ont augmenté (Perrigny, Marsannay). Il est possible que les habitants emmènent leur verre pour les déposer lors de leurs trajets professionnels.

**Jacqueline VIELIX** félicite la ville de Dijon pour la mise en place de ce ramassage du verre qui est équitable pour l'ensemble des communes de la Métropole. De plus, elle rappelle que dans les villages, les habitants ont l'habitude de déposer leur verre dans des PAV. Elle s'interroge sur les points suivants :

- Les dijonnais vont-ils garder leur poubelle verte ?
- Les PAV ne vont-ils pas dénaturer les œuvres d'art qui se trouvent sur le campus ?
- Est-il nécessaire de laver les contenants avant de les jeter ?

**Valérie MAZZELLA** répond que :

\* Les particuliers pourront conserver leur poubelle verte s'ils le souhaitent ou appeler Dijon Métropole afin que le bac soit enlevé. Concernant les bailleurs et les syndics, une procédure d'enlèvement sera organisée prochainement.

\* La question de l'esthétique reste subjective. Avant même que ce modèle soit retenu, le prestataire avait, en amont, réalisé une étude de marché. Il a questionné des dijonnais en hyper centre ainsi que des habitants de Montpellier. Le modèle de PAV retenu a donc été pensé, en partie, en fonction des retours de certains dijonnais.

\* Il n'est pas utile de laver les contenants, il faut seulement retirer les bouchons.

**Monsieur MICHEL** demande s'il est prévu d'installer un PAV près du stade car les soirs de match, des bouteilles jonchent le sol.

**Valérie MAZZELLA** explique que plusieurs containers à verre sont déjà installés dans le stade.

**Maud BONVALOT-NOIROT** demande si les bulles à verre sont enlevées dans leur totalité ou si leur contenu est vidé dans un contenant ?

**Valérie MAZZELLA** répond que c'est le contenu qui sera versé dans le camion.

**Maud BONVALOT-NOIROT** demande alors si les PAV seront lavés afin d'éviter les odeurs ?

**Valérie MAZZELLA** précise qu'une prestation de lavage est prévue. D'autres seront ajoutées si nécessaire. De plus, le prestataire a en charge de ramasser tout le verre cassé qui pourrait se trouver autour du PAV. Les agents de propreté sont également mobilisés et tous les usagers sont invités à prévenir le service de Tri et Déchets de Dijon métropole en cas de problèmes. L'objectif est d'œuvrer ensemble pour le bon fonctionnement de ces PAV. L'ensemble des services y sera vigilant.

**Benoît BORDAT** remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux et les convie à partager le verre de l'amitié.

**Benoît BORDAT**



Conseiller municipal délégué au quartier  
Université  
Coprésident élu de la commission de  
quartier Université

**Maud BONVALOT-NOIROT**



Coprésidente habitante de la  
commission de quartier Université